



SUD éducation 13 – 29 Boulevard Longchamp

13001 – Marseille

mail - sudeduc13@sudeducation.org

Tél - 04 91 91 99 78   @sudeducation13



SUD éduc 13 et SUD santé-sociaux écrivent au DASEN : Les élèves d'IME ont (Aussi) droit à l'école !

Marseille, le 26 novembre 2021

Monsieur le Directeur académique,

Depuis le 1^{er} septembre dernier, une enseignante est en arrêt de travail à l'IME des 3 Lucs de Marseille, et non remplacée par les services de l'Éducation Nationale.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, 8 élèves à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap n'ont pas classe.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, des éducateurs-trices se relaient dans cette classe pour prendre en charge des élèves qui devraient recevoir des enseignements adaptés par une enseignante spécialisée.

Cette situation est inacceptable !

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Extrait de la lettre hebdomadaire du Ministère de l'Éducation Nationale du 25 novembre 2021

A l'heure où le ministère de l'Éducation Nationale annonce faire de l'École inclusive sa priorité, comment peut-on tolérer que des élèves en situation de handicap restent depuis 11 semaines sans enseignant-e ?

Par ailleurs, nous vous alertons sur le fait que cette absence non remplacée a des conséquences graves :

- Non-respect du droit de nos élèves et de leurs familles
- Dégradation des conditions d'apprentissage des élèves
- Dégradation des conditions de travail des éducateurs-trices qui prennent en charge ces élèves
- Absence de coordination pédagogique
- Dégradation des conditions de travail des enseignantes présentes
- Déstabilisation importante du fonctionnement de l'ensemble du pôle pédagogique de l'établissement

Le secteur du médico-social connaît une crise de ressources humaines que nous connaissons et dénonçons depuis longtemps et qui a été aggravée par la crise sanitaire actuelle. Il en est de même dans les écoles du département. Mais nos élèves, quels qu'ils-elles soient, n'ont pas à faire les frais de ces absences chroniques de moyens humains qui sont la conséquence de politiques successives d'austérité budgétaire dans TOUS les services publics !

Monsieur le Directeur académique, nos organisations syndicales SUD éducation 13 et SUD Santé-Sociaux (section IME des 3 Lucs), solidaires des collègues enseignant-es, agent-es de l'IME des 3 Lucs, vous demandent d'intervenir en urgence en affectant un-e enseignant-e spécialisé-e dans cet établissement.

Nous vous informons que nous rendons ce courrier public et que nous saisisons le défenseur des droits si aucune solution n'est trouvée pour ces élèves.

Tous-tes les élèves ont droit à l'école, y compris en IME !

Comptant sur votre célérité, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Alice Richard, secrétaire départementale de SUD éducation 13

Claire Vion et Sandrine Givone, responsables de la section SUD Santé-Sociaux, IME des 3 Lucs